

Créteil, le 9 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Vous envisagez une inscription au **Collège De Maillé** à la rentrée prochaine. Nous vous remercions de votre confiance.

Vous trouverez dans les pages suivantes des extraits de notre Projet Educatif et des renseignements complémentaires qui vous permettront de faire connaissance avec notre Etablissement.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner dans les meilleurs délais les documents suivants remplis en vue d'un rendez-vous :

- la demande de pré-inscription
- la copie des bulletins de notes des deux dernières années ainsi que le premier bulletin de l'année en cours
- un chèque de 90 € à l'ordre de l'O.G.E.C. De Maillé-Notre Dame pour les frais de dossier, non remboursables
- 1 photo d'identité.

Par la suite, le standard de l'établissement fixera avec vous par téléphone un rendez-vous, ou le secrétariat informera par écrit de la mise en attente de votre dossier.



Notre nombre de places étant limité, une demande de préinscription n'est pas une inscription définitive. Seul le dossier d'inscription remis par l'un des Chefs d'Etablissements ou son adjoint lors d'un rendez-vous finalisera l'inscription, sous réserve du passage dans la classe supérieure.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

Pierre FILIPPI
Chef d'Etablissement du **Collège** De Maillé